

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PAULE ARRETE LE 28 mars 2017

Par arrêté en date du 22 juillet 2017, n° 2017-11, le Maire de la Commune de PAULE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, Monsieur Michel STERVINO, Adjudant-Chef de Gendarmerie en retraite, a été nommé Commissaire Enquêteur pour cette enquête publique par décision du Tribunal administratif de Rennes n°17000228/35 en date du 18 juillet 2017.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Paule du lundi 9 octobre au jeudi 9 novembre 2017 soit 32 jours.

Le dossier soumis à enquête publique et les pièces le constituant seront disponibles en Mairie aux horaires habituels d'ouverture et consultables sur le site internet de la commune «www.paulecommunedebretagne.fr».

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :

Lundi 9 octobre 2017 : de 9 h à 12 h

Jeudi 26 octobre 2017 : de 14 h à 17 h

Jeudi 9 novembre 2017 : de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire enquêteur, prévu à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Mairie de Paule, 1 Place de l'église 22340 PAULE ou par mail à l'adresse suivante : mairie.paule@wanadoo.fr

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur réception en Mairie. Le Projet d'élaboration du PLU pourra, éventuellement, être modifié en fonction des observations du Commissaire Enquêteur, du public ou des Personnes Publiques Associées. Le document sera ensuite soumis à un vote du conseil municipal de la commune pour son approbation.

Le Maire,
P. LIJEOUR

